

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 avril 2023

MESURES POUR BÂTIR LA SOCIÉTÉ DU BIEN VIEILLIR EN FRANCE - (N° 1070)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT**N ° 1069**

présenté par

M. Ruffin, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Élisabeth Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Rome, M. Saintoul, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter

ARTICLE 8

Compléter cet article par la phrase suivante :

« Ce rapport formule également des propositions pour conditionner le financement de l'offre de soutien à domicile à la mise en place d'une formation qualifiante rendue accessible aux auxiliaires de vie sociale. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à compléter l'évaluation de l'organisation et les modalités de financement de l'offre de soutien à domicile en étudiant l'opportunité d'inciter les départements à mettre en place une formation qualifiante en début de carrière pour les aides à domicile. Si le métier doit rester ouvert à tous et toutes, sans barrière de diplôme à l'entrée, la première année devrait s'accompagner d'une formation qualifiante, avec l'acquisition du diplôme d'État d'accompagnement éducatif et social (DEAES) et/ou d'assistant de vie aux familles (ADVF). Il nous semble primordial de compléter l'évaluation de l'organisation et des modalités de financement de l'offre de soutien à domicile en étudiant l'incitation des départements à mettre en place des mesures d'accompagnement, et ce en fléchissant au mieux les aides financières du secteur de

la

dépendance.